

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

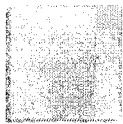
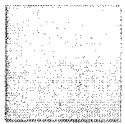
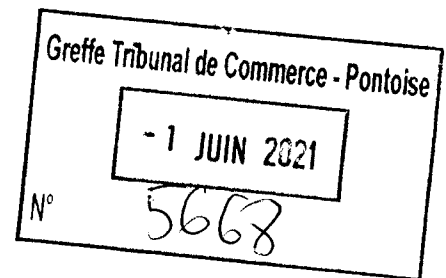
**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01144 Numéro SIREN : 800 976 029 Nom ou dénomination : 2ASC IMMOBILIER

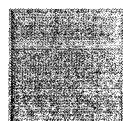
Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2021 sous le numéro de dépôt 5668

2ASC IMMOBILIER
52 AV DU 8 MAI 1945
95200 SARCELLES



Comptes annuels

30/09/2019



Bilan Actif

Période du 01/10/18 au 30/09/19

2ASC IMMOBILIER

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	123 825	5 825	118 000	118 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	123 825	5 825	118 000	118 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	45 602	37 125	8 477	17 035
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	45 602	37 125	8 477	17 035
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	29 369		29 369	3 501
TOTAL immobilisations financières :	29 369		29 369	3 501
ACTIF IMMOBILISÉ	198 796	42 950	155 846	138 536

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	6 222		6 222	5 464
Créances clients et comptes rattachés	143 064	3 442	139 622	161 933
Autres créances	100 061		100 061	56 401
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	249 347	3 442	245 905	223 798
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 975 308		2 975 308	5 740 045
Disponibilités	2 521 155		2 521 155	2 838 994
Charges constatées d'avance	16 661		16 661	12 482
TOTAL disponibilités et divers :	5 513 123		5 513 123	8 591 521
ACTIF CIRCULANT	5 762 470	3 442	5 759 028	8 815 319

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	5 961 267	46 392	5 914 875	8 953 855
----------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

Bilan Passif

Période du 01/10/18 au 30/09/19

2ASC IMMOBILIER

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 5 000	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	500	500
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	355 208	316 911
Résultat de l'exercice	42 676	95 497
TOTAL situation nette :	403 384	417 908
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	403 384	417 908
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 556	25 580
Dettes fiscales et sociales	56 675	64 082
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 433 259	8 446 285
TOTAL dettes diverses :	5 511 491	8 535 947
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	5 511 491	8 535 947
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	5 914 875	8 953 855

Compte de Résultat (Première Partie)

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	614 762		614 762	625 752
Chiffres d'affaires nets	614 762		614 762	625 752
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 589	501
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			617 351	626 253
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			235 741	230 569
TOTAL charges externes :			235 741	230 569
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			7 995	11 408
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			212 289	185 666
Charges sociales			81 194	68 927
TOTAL charges de personnel :			293 483	254 593
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 558	12 589
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 442	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			12 000	12 589
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				150
CHARGES D'EXPLOITATION			543 214	543 533
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			74 137	112 720

Compte de Résultat (Seconde Partie)

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	68 132	116 943
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 341	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 341	
RÉSULTAT FINANCIER	(1 341)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	66 791	116 943
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	14 220
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1	14 220
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 316	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 316	2
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2 316)	14 218
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	21 800	35 664
TOTAL DES PRODUITS	617 535	616 473
TOTAL DES CHARGES	574 859	566 976
BÉNÉFICE OU PERTE	42 676	95 497

L'exercice clôturé au 30/09/2019 présente un montant total du bilan de 5 914 875 €
et dégage un résultat de 42 676 €

Les conventions générales comptables :

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et complétés des règlements subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indications contraire.

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, n'ont pas été mises en application.

Les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants:

- Prix d'achat
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires)

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes:

- Logiciels : 1 an
- Agencements et aménagements : de 7 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique: 3 à 5 ans
- Mobiliers et autres: 3 à 5 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la comptable, une provision est constituée pour la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi :

La société a comptabilisé le CICE dans ses comptes individuels, au crédit du compte du 649000 "CICE" pour un montant de 2.112 €.

Immobilisations

Période du 01/10/18 au 30/09/19

2ASC IMMOBILIER

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	123 825		
TOTAL immobilisations incorporelles :	123 825		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	13 162		
Matériel de transport	5 750		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 690		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	45 602		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 501		25 869
TOTAL immobilisations financières :	3 501		25 869
TOTAL GÉNÉRAL	172 927		25 869

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions per cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			123 825	
TOTAL immobilisations incorporelles :			123 825	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			13 162	
Matériel de transport			5 750	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			26 690	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			45 602	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			29 369	
TOTAL immobilisations financières :			29 369	
TOTAL GÉNÉRAL			198 796	

Amortissements

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	5 825			5 825
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 825			5 825
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	5 656	1 932		7 588
Matériel de transport	5 750			5 750
Mat. de bureau, informatique et mobil.	17 161	6 626		23 787
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	28 567	8 558		37 125
TOTAL GÉNÉRAL	34 392	8 558		42 950

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
		3 442		3 442
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		3 442		3 442

TOTAL GÉNÉRAL		3 442		3 442
----------------------	--	--------------	--	--------------

État des Échéances des Créances et Dettes

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	29 369		29 369
TOTAL de l'actif immobilisé :	29 369		29 369
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	4 095		4 095
Autres créances clients	138 968	138 968	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	647	647	
État - Impôts sur les bénéfices	26 571	26 571	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	69 786	69 786	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	142	142	
Débiteurs divers	2 416	2 416	
TOTAL de l'actif circulant :	243 125	239 030	4 095
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16 661	16 661	

TOTAL GÉNÉRAL	289 155	255 690	33 465
----------------------	----------------	----------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 556	21 556		
Personnel et comptes rattachés	15 619	15 619		
Sécurité sociale et autres organismes	21 928	21 928		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 030	13 030		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 099	6 099		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 433 259	5 433 259		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	5 511 491	5 511 491		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 009
Dettes fiscales et sociales	26 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	41 936

Produits à Recevoir

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	

Charges et Produits Constatés d'Avance

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	16 661	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	16 661	

2ASC IMMOBILIER

Société par Actions simplifiée

Capital de 5.000 euros

6 rue René DUBOS

95410 GROSLAY

RCS 800 976 029

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 septembre 2019

Le 25 février 2020

BDO PARIS AUDIT PME

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris\Ile de France

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 6920Z

Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €

TVA intracommunautaire FR30 511 858 433

FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP



Tél : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

2ASC IMMOBILIER

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale du 11 mars 2021

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Paris, le 25 février 2020

BDO PARIS AUDIT PME
Représenté par Jean-Marc ROMILLY
Commissaire aux comptes

BDO PARIS AUDIT PME

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris\Ile de France
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP



Tél : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

2ASC IMMOBILIER
Société par Actions simplifiée
Capital de 5.000 euros
6 rue René DUBOS
95410 GROSLAY
RCS 800 976 029

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Le 25 février 2020

BDO PARIS AUDIT PME

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris/Ile de France
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP



Tél : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

2ASC IMMOBILIER

Exercice clos le 30 Septembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2ASC IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

BDO PARIS AUDIT PME

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris/Ile de France
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 25 février 2020

BDO PARIS AUDIT PME
Représenté par Jean-Marc ROMILLY
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Période du 01/10/18 au 30/09/19

2ASC IMMOBILIER

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	123 825	5 825	118 000	118 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	123 825	5 825	118 000	118 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	45 602	37 125	8 477	17 035
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	45 602	37 125	8 477	17 035
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	29 369		29 369	3 501
TOTAL immobilisations financières :	29 369		29 369	3 501
ACTIF IMMOBILISÉ	198 796	42 950	155 846	138 536

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	6 222		6 222	5 464
Créances clients et comptes rattachés	143 064	3 442	139 622	161 933
Autres créances	100 061		100 061	56 401
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	249 347	3 442	245 905	223 798
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 975 308		2 975 308	5 740 045
Disponibilités	2 521 155		2 521 155	2 838 994
Charges constatées d'avance	16 661		16 661	12 482
TOTAL disponibilités et divers :	5 513 123		5 513 123	8 591 521
ACTIF CIRCULANT	5 762 470	3 442	5 762 028	8 815 319

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	5 961 267	46 392	5 914 875	8 953 855
----------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

Bilan Passif

Période du 01/10/18 au 30/09/19

2ASC IMMOBILIER

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 5 000	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	355 208	316 911
Résultat de l'exercice	42 676	95 497
TOTAL situation nette :	403 384	417 908
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	403 384	417 908

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 556	25 580
Dettes fiscales et sociales	56 675	64 082
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 433 259	8 446 285
TOTAL dettes diverses :	5 511 491	8 535 947
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	5 511 491	8 535 947

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	5 914 875	8 953 855
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	614 762		614 762	625 752
Chiffres d'affaires nets	614 762		614 762	625 752
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 589	501
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			617 351	626 253
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			235 741	230 569
TOTAL charges externes :			235 741	230 569
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			7 995	11 408
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			212 289	185 666
Charges sociales			81 194	68 927
TOTAL charges de personnel :			293 483	254 593
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 558	12 589
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 442	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			12 000	12 589
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				150
CHARGES D'EXPLOITATION			549 219	509 319
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			68 132	116 934

Compte de Résultat (Seconde Partie)

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	68 132	116 943
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 341	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	(1 341)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	66 791	116 943
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	14 220
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 316	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2 316)	14 218
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	21 800	35 664
TOTAL DES PRODUITS	617 382	648 473
TOTAL DES CHARGES	574 676	644 976
BÉNÉFICE OU PERTE	42 676	95 497

L'exercice clôturé au 30/09/2019 présente un montant total du bilan de 5 914 875 €
et dégage un résultat de 42 676 €

Les conventions générales comptables :

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et complétés des règlements subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indications contraire.

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, n'ont pas été mises en application.

Les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants:

- Prix d'achat
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires)

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes:

- Logiciels : 1 an
- Agencements et aménagements : de 7 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique: 3 à 5 ans
- Mobiliers et autres: 3 à 5 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la comptable, une provision est constituée pour la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi :

La société a comptabilisé le CICE dans ses comptes individuels, au crédit du compte du 649000 "CICE" pour un montant de 2.112 €.

Immobilisations

Période du 01/10/18 au 30/09/19

2ASC IMMOBILIER

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	123 825		
TOTAL immobilisations incorporelles :	123 825		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	13 162		
Matériel de transport	5 750		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 690		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	45 602		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 501		25 869
TOTAL immobilisations financières :	3 501		25 869
TOTAL GÉNÉRAL	172 927		25 869

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Révaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			123 825	
TOTAL immobilisations incorporelles :			123 825	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			13 162	
Matériel de transport			5 750	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			26 690	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			45 602	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			29 369	
TOTAL immobilisations financières :			29 369	
TOTAL GÉNÉRAL			198 796	

Amortissements

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	5 825			5 825
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 825			5 825
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	5 656	1 932		7 588
Matériel de transport	5 750			5 750
Mat. de bureau, informatique et mobil.	17 161	6 626		23 787
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	28 567	8 558		37 125
TOTAL GÉNÉRAL	34 392	8 558		42 950

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
		3 442		3 442
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		3 442		3 442

TOTAL GÉNÉRAL		3 442		3 442
----------------------	--	--------------	--	--------------

État des Échéances des Créances et Dettes

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	29 369		29 369
TOTAL de l'actif immobilisé :	29 369		29 369
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	4 095		4 095
Autres créances clients	138 968	138 968	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	647	647	
État - Impôts sur les bénéfices	26 571	26 571	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	69 786	69 786	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	142	142	
Débiteurs divers	2 416	2 416	
TOTAL de l'actif circulant :	243 125	239 030	4 095
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16 661	16 661	

TOTAL GÉNÉRAL	289 155	255 690	33 465
----------------------	----------------	----------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 556	21 556		
Personnel et comptes rattachés	15 619	15 619		
Sécurité sociale et autres organismes	21 928	21 928		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 030	13 030		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 099	6 099		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 433 259	5 433 259		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	5 511 491	5 511 491		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 009
Dettes fiscales et sociales	26 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	41 936

Produits à Recevoir

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	

Charges et Produits Constatés d'Avance

2ASC IMMOBILIER

Période du 01/10/18 au 30/09/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	16 661	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	16 661	

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN
DATE DU 11.03.2020

L'an deux mille vingt,
Le onze mars , à dix-neuf heures

L'assemblée générale s'est réunie au siège social sur convocation de la présidence.

Etaient Présents ou représentés :

- Monsieur Arnaud COUETTANT, Président de la SAS, représentant 250 parts sur 500.
- Monsieur Armand SITBON, directeur général de la SAS, représentant 250 parts sur 500.

Soit un total de 500 parts composant le capital social.

Monsieur COUETTANT Arnaud préside la séance en qualité de président associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions, les associés présents représentant la totalité des parts sociales émises par la société.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

.....

2ASC IMMOBILIER
Société par actions simplifiées au capital de 5 000 €
Siège Social : 6 Rue René DUBOS – 95410 GROSLAY
R.C.S PONTOISE 800 976 029

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2019,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Convention visée à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Pouvoir pour les formalités,
- Questions diverses

.....

Le président donne ensuite lecture des rapports de la présidence.

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2019, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la présidence pour sa gestion sur ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 42 676.45 € décide de l'affecter de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : 57 200,00 €
- Le solde au report à nouveau soit : -14 523.55 €

2ASC IMMOBILIER
Société par actions simplifiées au capital de 5 000 €
Siège Social : 6 Rue René DUBOS – 95410 GROSLAY
R.C.S PONTOISE 800 976 029

Les dividendes seront mis au paiement au plus tard à la date du 30 juin 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

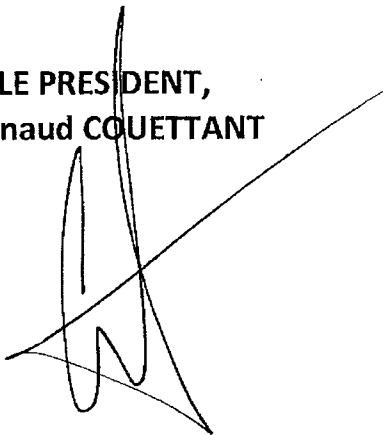
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités partout où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

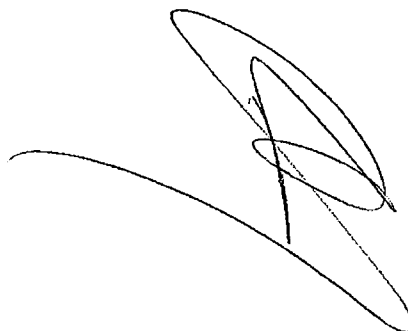
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

**LE PRESIDENT,
Arnaud COUETTANT**



**LE DIRECTEUR GENERAL
Armand SITBON**



2ASC IMMOBILIER
Société par actions simplifiées au capital de 5 000 €
Siège Social : 52/54 Avenue du 8 mai 1945 – 95200 SARCELLES
R.C.S PONTOISE 800 976 029

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE EN DATE DU 11
MARS 2020

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2020, il a été extrait ce qui suit :

.....

../..

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 42 676,45 € décide de l'affecter de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : 57 200,00 €
- Le solde au report à nouveau soit : - 14 523,55 €

Les dividendes seront mis au paiement au plus tard à la date du 30 juin 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME :

LE PRESIDENT



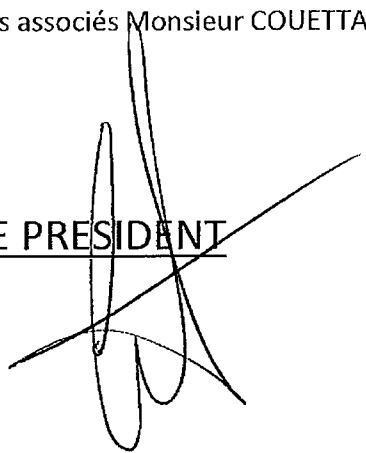
2ASC IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiées au capital de 5 000 €
Siège social : 6 RUE RENE DUBOS – 95410 GROSLAY
R.C.S PONTOISE 800 976 029

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 11 MARS 2020

Cher Associé,

En application des dispositions des articles 50 et suivant de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance qu'aucune opération ou convention visée auxdits articles n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la société et les associés Monsieur COUETTANT et Monsieur SITBON.

LE PRESIDENT

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the text 'LE PRESIDENT' and extends downwards and to the right.

2ASC IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiées au capital de 5 000 €
Siège social : 6 RUE RENE DUBOS – 95410 GROSLAY
R.C.S PONTOISE 800 976 029

RAPPORT DE GESTION (Opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2019)

Cher associé,

Je vous ai convoqué en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous donner lecture de mes rapports sur les opérations de l'exercice écoulé et pour vous demander de statuer sur les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019.

Je vous rappelle l'ordre du jour sur lequel vous êtes appelés à délibérer :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019
- Quitus à la présidence
- Affectation des résultats
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966
- Pouvoir pour les formalités
- Questions diverses

Cet ordre du jour étant rappelé, je vous propose d'examiner l'évolution de la Société, étant précisé que :

- L'administration de notre société est assurée par un Président et un Directeur Général
- Le bilan au 30 septembre 2019 a été présenté selon les règles du plan comptable.

Pour votre information, je vous ai adressé, avec mes rapports, tous les autres documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le compte de résultat, le bilan et leur annexe
- Le texte des résolutions que je propose à votre vote

2ASC IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiées au capital de 5 000 €
Siège social : 6 RUE RENE DUBOS – 95410 GROSLEY
R.C.S PONTOISE 800 976 029

SITUATION DE LA SOCIETE, SON ACTIVITE DURANT L'EXERCICE ECOULE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

Notre chiffre d'affaires est de 617 350.89 €. Les charges d'exploitation s'élèvent à 549 218.66 €, faisant ressortir un résultat d'exploitation de 66 791.29 € après déduction des charges financières de 1 340.94 €. Compte tenu d'un impôt sur les sociétés de -21 800 € et de charges exceptionnelles pour 2314.84 €, le résultat net est de 42 676.45 €.

Nous espérons améliorer notre chiffre d'affaires sur l'exercice 2020 en poursuivant le développement des différentes activités immobilières que nous proposons.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

Rien de particulier ne me semble devoir être signalé sur ce plan.

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT.

Les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 42 676.45 €, je vous propose de l'affecter de la manière suivante :

- Distribution dividendes : 57 200 €
- Le solde au report à nouveau soit -14 523.55 €

Les dividendes seront mis en paiement à la date du 30 juin 2020 maximum.

Ces renseignements dont l'Assemblée voudra bien prendre acte figureront au procès-verbal de ladite Assemblée, conformément à la loi.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, je vous informe que les comptes de l'exercice écoulé ont pris en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal, au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code, suivantes pour un montant de 29 156.36 €.

2ASC IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiées au capital de 5 000 €
Siège social : 6 RUE RENE DUBOS – 95410 GROSLAY
R.C.S PONTOISE 800 976 029

DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons la décomposition au cours de l'exercice écoulé du solde des dettes à l'égard des fournisseurs :

- Inférieur à 30 jours : 12 367.04 €
- De 30 à 60 jours : 3 239.33 €
- A plus de 60 jours : 16 941.76 €

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons la décomposition au cours de l'exercice écoulé du solde des créances à l'égard des clients :

- Inférieur à 30 jours : 28398.83 €
- De 30 à 60 jours : 10 067.88 €
- A plus de 60 jours : 174 863.62 €

Votre commissaire aux Comptes vous fera part, s'il y a lieu de ses observations sur ces informations dans son rapport sur les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L.441-6-1 précité.

PRISE DE PARTICIPATIONS ET DE CONTROLE – CESSIION DE PARTICIPATIONS – FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES.

Notre société ne détient aucune participation.

MONTANTS DES DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES EXERCICES PRECEDENTS.

- Exercice clos au 30.09.2015 : 24 000 €.
- Exercice clos au 30.09.2016 : 24 000 €.
- Exercice clos au 30.09.2017 : 50 000 €.
- Exercice clos au 30.09.2018 : 57 200 €.

2ASC IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiées au capital de 5 000 €
Siège social : 6 RUE RENE DUBOS – 95410 GROSLAY
R.C.S PONTOISE 800 976 029

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions proposées recevront votre agrément, et vous voudrez bien donner quitus à sa gestion à votre présidence, pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

LE PRÉSIDENT

